

Conférence de presse conjointe de MM. Jacques Chirac, Président de la République et Vladimir Poutine, Président de la Fédération de Russie, sur la place de la Russie sur la scène internationale, la situation en Tchétchénie, le développement des échanges entre la France et la Russie, notamment avec la commande de 18 Airbus par Aéroflot, et le problème de la libre circulation pour Kaliningrad, Sotchi le 19 juillet 2002.

M. POUTINE - Bonsoir, Mesdames et Messieurs. Je veux vous dire que je suis très heureux de pouvoir rencontrer encore une fois le Président CHIRAC. Ce n'est pas notre première rencontre pendant cette année mais, pour la Russie, les bonnes relations de partenariat avec la France ont toujours été importantes. C'est pourquoi cette attention que le Président CHIRAC porte au développement des relations entre nos deux pays nous est particulièrement chère.

Et j'espère qu'ici, à Sotchi, dans une ambiance de rencontre informelle, nous aurons la possibilité de parler en détail de tous les aspects de nos relations bilatérales. Je dis que nous aurons l'occasion d'en parler puisque nos négociations ne sont pas encore terminées.

D'ailleurs, nous avons déjà passé en revue quasiment tous les problèmes de la coopération bilatérale. Nous avons confirmé encore une fois que la création d'un système vraiment démocratique des relations internationales répond aux intérêts de tous les pays.

Nos entretiens ont prouvé encore une fois que les approches de la France et de la Russie sur la solution des conflits régionaux correspondent. Nous estimons que seul le travail continu de toute la communauté internationale, les efforts politiques et diplomatiques, peuvent résoudre le problème des conflits internationaux, pour diminuer le danger qu'ils représentent pour tout le monde.

La Russie et la France attachent toutes les deux une grande importance à la coopération dans le cadre des organisations internationales. Avant tout, il s'agit bien sûr de l'Organisation des Nations Unies mais nous avons également beaucoup parlé de la coopération entre la Russie et l'Union européenne.

Dans le domaine de la sécurité, nous avons également l'intention de développer nos relations dans le cadre des vingt, l'OTAN et la Russie.

Nous remercions le Président français pour son soutien en ce qui concerne le fait que la Russie est devenue un membre à part entière du G8. Et nous espérons que notre travail commun sera couronné de succès dans le cadre du G8 pendant la présidence de la France.

Le Président français estime que nous devons débureaucratiser un maximum nos relations à tous les niveaux et je suis entièrement d'accord avec lui sur ce point. Un Conseil franco-russe pour les problèmes de sécurité avec la participation des ministres des affaires étrangères et des ministres

de la défense doit commencer ses activités.

Il faut aussi travailler d'une manière de plus en plus efficace dans le cadre de la Commission pour la coopération économique, commerciale, scientifique et technique entre la Russie et la France. Dans nos négociations, nous avons attaché une importance primordiale au soutien des grands projets communs, notamment dans le domaine aérospatial.

Nous avons parlé également de la coopération humanitaire. Et je soutiens sans condition certaines idées exprimées par le Président français sur l'intensification de notre coopération dans ce domaine.

Et j'espère que le séjour de notre hôte éminent, ici à Sotchi, sera un plaisir et un succès.

LE PRESIDENT - Pour ce qui concerne le plaisir, c'est tout à fait acquis. Et il n'y a aucun doute sur ce point. Et je voudrais, naturellement, d'abord, remercier le Président POUTINE pour son accueil amical, informel et pour la qualité de nos entretiens.

Nous nous sommes rencontrés maintenant un certain nombre de fois, nous avons des relations téléphoniques, le Président POUTINE est venu deux fois à Paris et je garde un souvenir exceptionnel du voyage que j'avais fait, il y a un an, à Moscou, à Saint-Pétersbourg, à Samara. Et je suis heureux d'être ici aujourd'hui pour évoquer, le Président vient de le dire, des évolutions qui sont naturellement de plus en plus rapides et qui exigent une concertation de plus en plus approfondie entre la Russie et l'Europe, et notamment entre la Russie et la France.

Les choses vont vite. La situation stratégique s'est beaucoup modifiée au cours des deux dernières années. Il y a une nouvelle dimension pour la lutte contre le terrorisme. La Russie entre pleinement au sein du G8. L'Union européenne va connaître des étapes très importantes dans les prochains mois, l'élargissement et la réforme de ses institutions. Tout ceci suppose une concertation permanente pour nous adapter en permanence à cette évolution.

La Russie connaît une période de transformation très rapide. Elle affirme aujourd'hui l'autorité de son Etat. Elle affirme son développement économique, sa cohésion sociale, sa place, qui ne peut être qu'au tout premier rang dans les nations du monde d'aujourd'hui. L'Union européenne poursuit, je l'ai dit, sa vocation à être un pôle également très important du monde de demain. Ce qui veut dire que la Russie et l'Union européenne sont deux éléments essentiels de ce monde en devenir. Et que, par conséquent, nous devons travailler aujourd'hui, Europe-Russie, Russie-Europe, la main dans la main.

Ceci pour notre continent. Mais sur la scène internationale, nous voyons aussi des évolutions. Je l'évoquais tout à l'heure, la Russie est maintenant membre à part entière du G8. L'accord définitif, que la France avait beaucoup souhaité, entre l'OTAN et la Russie, a été définitivement acquis à l'occasion du dernier sommet de Rome. La Russie s'apprête à entrer le plus vite possible, je l'espère, dans l'OMC. Bref, c'est un nouvel équilibre qui petit à petit se forge et qui nous donne naturellement des champs de travail, de responsabilité, qui évoluent et que nous devons assumer. Des champs de coopération, aussi.

Nous avons également évoqué certains problèmes relatifs aux relations entre l'Union européenne et la Russie comme, naturellement, la situation de Kaliningrad, qui doit être réglée dans des conditions qui soient conformes aux exigences légitimes de la Russie en matière de droit des gens.

Et nous avons également évoqué, avec satisfaction, la reconnaissance définitive par l'Union européenne de la situation d'économie de marché de la Russie.

Nous avons évoqué nos dossiers bilatéraux, qui sont tous positifs, et notamment les problèmes liés au grand pôle aérospatial Russie-Europe qui est en train de se forger. Un pôle qui implique une relation très forte sur le plan de nos deux industries aéronautiques et aussi de nos deux industries spatiales, en particulier, naturellement, l'utilisation par Soyouz de la base de Kourou. Nous avons également évoqué les problèmes énergétiques, compte tenu de la position essentielle de la Russie.

Ce soir, nous évoquerons, dans un dîner de travail, les problèmes internationaux pour lesquels nous avons, la Russie, l'Europe, la France, des responsabilités.

Et enfin, j'ai demandé au Président POUTINE de bien vouloir, l'année prochaine, en 2003, venir

faire une visite d'Etat en France et c'est avec beaucoup de joie que j'ai reçu de sa part une réponse positive à ce sujet.

QUESTION - Monsieur le Président, j'aurais voulu savoir si vous aviez évoqué avec le Président POUTINE la question de la Tchétchénie, et de quelle manière, et si vous estimiez que cette question est une menace en fait pour l'avenir démocratique de la Russie ?

Et puis, Monsieur POUTINE, il y a quelques jours, votre représentant plénipotentiaire pour les Droits de l'Homme en Tchétchénie a déclaré que la situation en ce qui concerne les Droits de l'Homme dans cette région est très mauvaise et que c'est dû aux purges organisées par les forces fédérales. Comment pouvez-vous commenter cette situation ? Quelle est votre réaction ? Il a dit notamment, entre autres, que la situation est aujourd'hui pire qu'à l'époque de Beria. Qu'est-ce que vous pouvez en dire à ce sujet ?

M. POUTINE - Avant tout, je voudrais vous dire qu'à chacune de nos rencontres, le Président de la République pose des questions concernant la situation en Tchétchénie, dans la région du Caucase du nord. Même plus, il exprime son opinion et sa vision de la situation, ses voies de solution du problème. Cette opinion et cette analyse de dirigeant français nous sont devenues un facteur assez important qui détermine notre réaction.

Deuxièmement, comme vous l'avez bien souligné, cette déclaration faite il y a quelques jours, une déclaration assez ferme, a été faite par une personne que j'ai désignée il y a très peu de temps, mon représentant pour les Droits de l'Homme dans cette République. C'est quelqu'un que je connais bien personnellement, c'est un membre de notre Parlement, tchétchène de nationalité. Comme vous comprenez, ce choix n'est pas dû au hasard. En même temps, je veux dire les choses suivantes. Toute opération militaire liée à la lutte contre le terrorisme provoque des problèmes avec la population civile. Il ne faut pas aller chercher loin les exemples, il suffit de voir ce que nous avons aujourd'hui en Afghanistan. Cela veut dire que nous devons faire le maximum pour réduire au minimum les problèmes liés à la population civile.

Ceci étant dit, je souligne tout particulièrement que ce ne sont pas les forces militaires, ce ne sont pas ceux qui combattent le terrorisme qui doivent en assumer la responsabilité, mais les terroristes eux-mêmes pour qui la population civile devient un bouclier.

Et notre réponse sera la suivante. Je crois que nous devons, au fur et à mesure, éliminer toute opération de caractère de force, y compris les purges. Ce sera possible au fur et à mesure du renforcement des structures de force de la République tchétchène, y compris du Ministère de l'Intérieur de cette République. Autrement, on doit doter le peuple tchétchène d'armes et de possibilités de se défendre.

Ce travail visant à créer sur le territoire de la République tchétchène des forces de l'ordre, mais, je veux le souligner, des forces de l'ordre légitimes, est aujourd'hui en cours. Il m'est difficile de vous donner des délais stricts, mais je crois qu'en principe, vers la fin de l'année, ce processus doit être terminé. En principe. Après quoi les conditions nécessaires à la procédure démocratique, au référendum, à l'adoption de la Constitution, à la formation des organismes de gestion locale seront réunies.

Bien sûr, il existe des problèmes. Ces problèmes ne sont pas aussi épouvantables qu'on peut le croire à première vue, mais nous les connaissons bien et nous cherchons à les résoudre.

Faisons recours aux structures de force comme aux personnes sensibles à la situation actuelle, y compris par exemple mon nouveau représentant pour les Droits de l'Homme en Tchétchénie.

LE PRESIDENT - Je serai plus bref. La Tchétchénie fait partie intégrante de la Fédération de Russie. Et personne ne peut le contester. D'autre part, la France condamne sans réserves tout acte terroriste quel qu'il soit et considère qu'aucune cause ne peut justifier un acte terroriste. Par ailleurs, il y a sans aucun doute en Tchétchénie, comme l'a évoqué le Président, une population civile qui souhaite la paix et la stabilité. C'est pourquoi je pense, comme l'a conclu à l'instant le Président POUTINE, que la seule réponse convenable au problème posé est une réponse de nature politique. Et je comprends que c'est ce qui est engagé.

QUESTION - Première question au Président de la République française. M. le Président, comment a-t-il pu arriver que, dans votre pays qui est une république démocratique, un attentat ait été commis contre votre personne ? Et la deuxième question pour les deux Présidents. MM

ait été commis contre votre personne : Et la deuxième question pour les deux Présidents. M. le Président, que faut-il faire à votre avis pour que le rythme de croissance des relations économiques entre nos pays atteigne le niveau du dialogue politique ?

LE PRESIDENT - Je ne ferai pas de commentaires particuliers sur l'attentat qui s'est produit à Paris le 14 juillet, vous me comprendrez.

Pour ce qui concerne la croissance de nos relations économiques, je voudrais noter qu'elle est forte. Et elle est forte d'abord parce qu'il y a une volonté politique, des intérêts économiques convergents et un développement économique de la Russie qui est tout à fait considérable et qui se traduit notamment par une croissance intérieure forte qui, bien entendu, peut nourrir des échanges de plus en plus importants, des échanges sur les matières premières, des échanges sur les biens de consommation et de production, mais aussi et surtout, et c'est pour nous très important, des échanges dans le domaine des hautes technologies.

Et, pour ce qui concerne la France, nous souhaitons beaucoup développer ces échanges dans le domaine des hautes technologies et c'est une des missions que j'ai données au ministre compétent, et c'est la raison pour laquelle j'ai choisi un ministre, Mme HAIGNERE, qui connaît particulièrement bien la Russie et qui, je l'ajoute, aime beaucoup la Russie.

M. POUTINE - Je ne peux que m'allier à ce que le Président CHIRAC vient de dire. Je peux ajouter que les rythmes de croissance de notre chiffre d'affaires sont assez positifs. Cette croissance par rapport à l'année dernière est évidente, bien que le niveau de nos échanges ne soit pas suffisant du tout. 3,7 milliards de dollars, ce n'est pas suffisant pour des pays comme la Russie et la France, dont 2,2 milliards de dollars pour la Russie et 1,5 milliard pour la France. Et là, encore une fois, je peux dire que je suis d'accord avec le Président CHIRAC : nous devons intensifier nos efforts pour augmenter le chiffre d'affaires, pour augmenter nos échanges commerciaux, notamment dans le secteur des hautes technologies. Et on peut citer plusieurs domaines dont le premier est la transition d'un simple échange commercial à l'activité d'investissement et d'industrie.

La Russie est aujourd'hui à la quatrième place en ce qui concerne les investissements cumulés et c'est un bon indice. Cela constitue en fait à peu près 10% de tous les investissements étrangers. Il faut assurer des conditions administratives propices et, à cet égard, nos partenaires français ont pris ces derniers temps une mesure pour laquelle je leur suis très reconnaissant.

La Russie est classée maintenant parmi les pays dont le niveau de risque est inférieur. On a élargi également le cercle des banques russes dont les garanties sont acceptées. Le gouvernement français travaille d'une manière très efficace et très active dans la Commission pour la coopération bilatérale économique. Et nous espérons que le nouveau ministre de la Science de la République française, Mme Claudie HAIGNERE, la femme cosmonaute que nous connaissons bien, qui a participé à plusieurs expéditions spatiales avec ses collègues russes, une personne qui connaît la Russie, qui aime la Russie et qui parle notre langue, pourra bien sûr faire beaucoup de choses en ce qui concerne l'évolution des relations bilatérales économiques et commerciales.

QUESTION - Ma question s'adresse aux deux Présidents. Vous avez annoncé, M. le Président, lors de la visite récente de M. KASSIANOV? la vente de 18 Airbus à la compagnie Aeroflot. Cela a été confirmé visiblement par une conversation téléphonique avec M. POUTINE. Or, jusqu'à maintenant, cette vente n'a été confirmée ni par EADS, ni par Aéroflot. Que pouvez-vous nous dire ce soir à propos de ce contrat ?

M. POUTINE - Avant tout, je crois que cette question est adressée à moi. Je dois vous dire la chose suivante. A mon avis, les transporteurs russes, avant tout les transporteurs aériens, doivent s'orienter vers les appareils, vers les avions russes. Ce que vous avez dit doit être interprété de la manière suivante. Aeroflot utilise déjà des avions de production étrangère. Et, en fait, il s'agit de remplacer le parc d'avions étrangers par des avions aussi étrangers. Ce contrat a été l'objet d'une lutte assez féroce. Mais, finalement, vous avez tout à fait raison, Aeroflot a fait son choix en faveur des Airbus A 320. Ce sont des avions de moyenne portée et cette décision est prise. Elle a été prise grâce à la position du Président de la République française, et aussi parce que les autorités françaises et les structures européennes nous ont proposé un programme de coopération entre les constructeurs aériens russes et européens.

Autrement dit, c'est non seulement un contrat d'achat et de vente, mais un contrat qui sera suivi d'un programme de coopération conçu par des spécialistes et prévoyant le placement de commandes dans des entreprises aéronautiques russes. Le volume approximatif de ce contrat atteint 600 millions de dollars, 600 millions, un peu plus.

LE PRESIDENT - Je voudrais d'abord rassurer le journaliste qui a posé la question. J'étais il y a quelques jours à Toulouse où j'ai rencontré, à l'occasion de la pose d'une première pierre, les dirigeants d'Airbus qui avaient reçu le jour même la confirmation de la compagnie Aeroflot du choix de l'Airbus. Mais ce qui est important dans cette affaire, c'est ce qu'a souligné le Président POUTINE à l'instant. Il s'agit certes de la décision par l'Aeroflot d'acheter 18 avions, 18 Airbus, pour remplacer 18 avions étrangers. Mais ce qui est capital, c'est le contrat de coopération industrielle, technologique et industrielle, qui est ainsi engagé par cette décision d'Aeroflot. Et c'est encore beaucoup plus important que le montant même du contrat. Cela ouvre la porte à une coopération technologique, scientifique, industrielle extrêmement importante entre EADS et ses homologues russes.

QUESTION - La première partie de ma question est adressée au Président français. M. le Président, comment pouvez-vous expliquer que vous fassiez en Russie votre première visite à l'étranger, après les événements politiques intérieurs tellement importants pour votre pays ? Et la deuxième partie de ma question est adressée aux deux Présidents. Vous avez dit d'avoir parlé aujourd'hui du problème de Kaliningrad. MM. les Présidents, est-ce que vous voyez aujourd'hui des issues à cette situation et, si oui, quelles peuvent être les solutions ? Merci beaucoup.

LE PRESIDENT - Je voudrais vous dire très simplement que je suis heureux d'avoir en Russie mon premier voyage bilatéral depuis les élections. Et j'en suis heureux simplement parce que, d'une part, la Russie est un pays que j'aime, et depuis longtemps, que j'admire pour son histoire, pour sa culture, pour son peuple. Et puis aussi parce que je pense que l'architecture du monde de demain, si nous voulons un monde pacifique et respectueux de la dignité de chacun, un monde fondé notamment sur le respect des cultures, le dialogue des cultures, sur le respect de l'environnement, eh bien, cela suppose qu'il y ait une Russie et une Europe fortes. Les deux ont vocation, parce qu'elles sont sur la même partie de notre planète, à avoir des liens très étroits. Tout ceci me conduit à être heureux d'être aujourd'hui sur les bords de la Mer noire, à Sotchi. Pour la deuxième question, nous l'avons évidemment évoquée, celle de Kaliningrad. Je ne veux pas entrer dans les détails. Je comprends parfaitement les positions de l'Union européenne, les difficultés techniques auxquelles nous sommes confrontés. Mais je voudrais dire seulement deux choses. La première, c'est qu'il n'y a pas de problème technique sans solution. La deuxième, c'est que la solution ne peut pas naturellement se faire en humiliant la Russie. Elle doit respecter le droit des Etats, le droit des peuples, la dignité des Etats et des peuples. C'est la raison pour laquelle, par exemple, je considère qu'un système de visa que l'on voudrait imposer à des Russes pour aller d'un endroit chez eux à un autre endroit chez eux n'est pas acceptable. Et je l'ai dit très clairement au Président POUTINE. Ceci étant, je le répète, il y a des solutions techniques qui peuvent être trouvées et qui doivent être conformes au droit des gens et à la dignité des gens.

M. POUTINE - Je dois vous dire que nous avons vraiment beaucoup parlé du problème de Kaliningrad. Et c'est vraiment un cas presque unique. Je ne devrais pas torturer mon collègue, pour lequel j'éprouve le sentiment de plus grand respect. Vraiment, le Président de la République française a sa vision de l'évolution de la situation dans le monde et en Europe. Il a sa vision et son approche des processus qui sont en cours et qui s'appliquent aussi à la solution du problème de Kaliningrad.

Nous ressentons le soutien de la France et nous espérons ce soutien.

Mais je dois dire deux mots sur le fond du problème. Je crois qu'aujourd'hui personne n'a de doutes que c'était la Russie, bon, l'URSS et puis la Russie qui ont fait l'apport principal à la solution du problème de l'écclatement de l'Europe, au démontage du mur de Berlin. Et je ne crois pas que le démantèlement du territoire de la Russie souveraine, la création de nouvelles lignes de partage, de nouveaux murs sur le territoire européen, et cette fois autour de notre pays, soit la meilleure récompense pour cette politique. Je crois que personne n'a envie de diviser le territoire

de notre pays, même compte tenu de tout ce qui est lié à la région de Kaliningrad et à son histoire. Tout comme, d'ailleurs, personne n'a envie de revoir les résultats de la deuxième guerre mondiale. Et s'il y a des gens comme cela, bon, on est prêts à parler à ce sujet, mais pourquoi toujours aux dépens de la Russie ? Je suis certain qu'il existe la solution de ces problèmes, bien que difficile, paraît-il. Et je la vois non seulement sur le plan général, comme vous l'avez dit en formulant votre question, mais sur le plan tout à fait concret. La seule chose qu'il faut pour trouver cette solution, c'est le bon sens et la volonté politique. Je compte, j'espère beaucoup que cette solution sera trouvée.

Je vous remercie.